

Les professionnels de santé reconnaissent le potentiel de la cybersanté et du DEP

Mais le besoin en explications et en informations persiste



L'essentiel en bref
Baromètre cybersanté suisse 2016:
acteurs du système de santé

Étude mandatée par InfoSocietyDays,
mars 2016

Équipe de projet

Lukas Golder politologue et expert des médias

Cloé Jans politologue

Stephan Tschöpe politologue

Marcel Hagemann sociologue

Alexander Frind politologue

Johanna Schwab secrétariat et administration

Berne, le 3 mars 2016
Copyright by gfs.bern
Délai de blocage: 10 mars 2016, 9:00h
Publication: à l'occasion des InfoSocietyDays

L'essentiel en bref

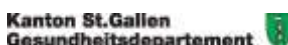
Initiateur de l'étude:



Partenaires de l'étude:



Software und Dienstleistungen



Entre décembre 2015 et janvier 2016, environ 1800 professionnels de santé du système de santé suisse ont été interrogés sur leurs opinions quant au thème de la cybersanté. Les deux thèses suivantes résument les enseignements du sixième Baromètre cybersanté suisse dans leur essence. Elles doivent servir de grille de lecture et de repère pour ce rapport de synthèse et aiguïser le regard sur la suite de l'évolution de la cybersanté en Suisse.

Thèse 1:

La mise en œuvre de la cybersanté tient le cap. Toutefois, il s'agit de ne pas miser sur un automatisme. Il reste beaucoup de travail à faire pour informer les professionnels de santé et sur de nombreuses questions – notamment concernant le dossier électronique du patient – il règne actuellement un certain flou. La manière dont le corps médical aborde la cybersanté est marquée par la prudence. En raison de sa position privilégiée comme interface avec la population, il s'agira, à l'avenir et en priorité, d'impliquer encore plus ce groupe.

Thèse 2:

En été 2015, le Parlement a adopté l'introduction du dossier électronique du patient. Cette évolution a certes suscité l'intérêt des professionnels de santé, mais une dynamique nettement positive n'a pas encore pu être atteinte. À l'avenir, il faudra essayer de transposer encore mieux les progrès du monde politique dans un soutien supplémentaire chez les différents groupes d'acteurs.

Statut de la cybersanté chez les professionnels de santé

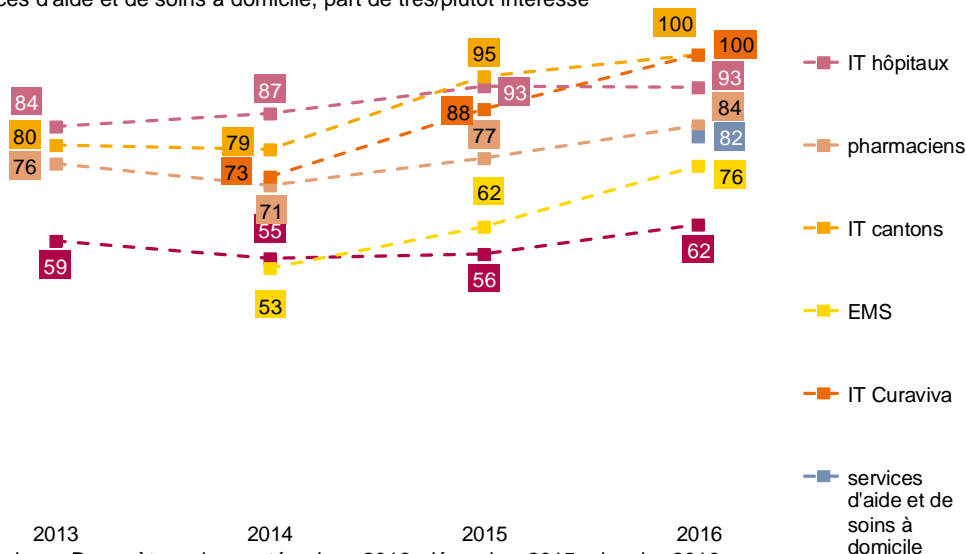
La majorité absolue des professionnels de santé dans le système de santé suisse s'intéresse à la cybersanté. De plus, alors qu'il y avait peu de signaux sans équivoque au début de la série de sondages, un intérêt croissant (très/plutôt intéressé) se dessine pour les questions concernant la cybersanté ces deux dernières années. L'intérêt est le plus marqué chez les spécialistes informatiques (IT cantons 100%, IT Curaviva 100% et IT hôpitaux 93%), ce que l'on peut probablement attribuer à leur activité professionnelle. Mais on remarquera aussi en particulier la tendance très nette chez les pharmaciens (+7 pp par rapport à 2015) et dans les établissements médico-sociaux (+14 pp par rapport à 2015). C'est précisément dans les établissements médico-sociaux que l'on voit une tendance changeante de la perception des professionnels de santé à l'égard des possibilités offertes par la numérisation dans leur travail quotidien. Une tendance similaire peut être identifiée quant à leur utilisation de ces possibilités. De plus, les établissements médico-sociaux, tout comme les autres professionnels de santé, doivent, de par la loi, s'intéresser à la cybersanté et au dossier électronique du patient.

Cette année, des membres des services d'aide et de soins à domicile (NPO-Spitex) ont également été interrogés pour la première fois dans le cadre du Baromètre cybersanté. Avec 82% de personnes très/plutôt intéressées dans ce groupe, la cybersanté semble également être un thème qui fait consensus. Le corps médical est un peu plus prudent. Toutefois, on y identifie aussi un intérêt accru (62%, +6 pp).

Tendance concernant la comparaison de l'intérêt pour la cybersanté

"Dans quelle mesure le thème cybersanté vous intéresse-t-il? "

en % de médecins, IT hôpitaux, pharmaciens, IT cantons, EMS, IT Curaviva, services d'aide et de soins à domicile, part de très/plutôt intéressé



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2016, décembre 2015 – janvier 2016

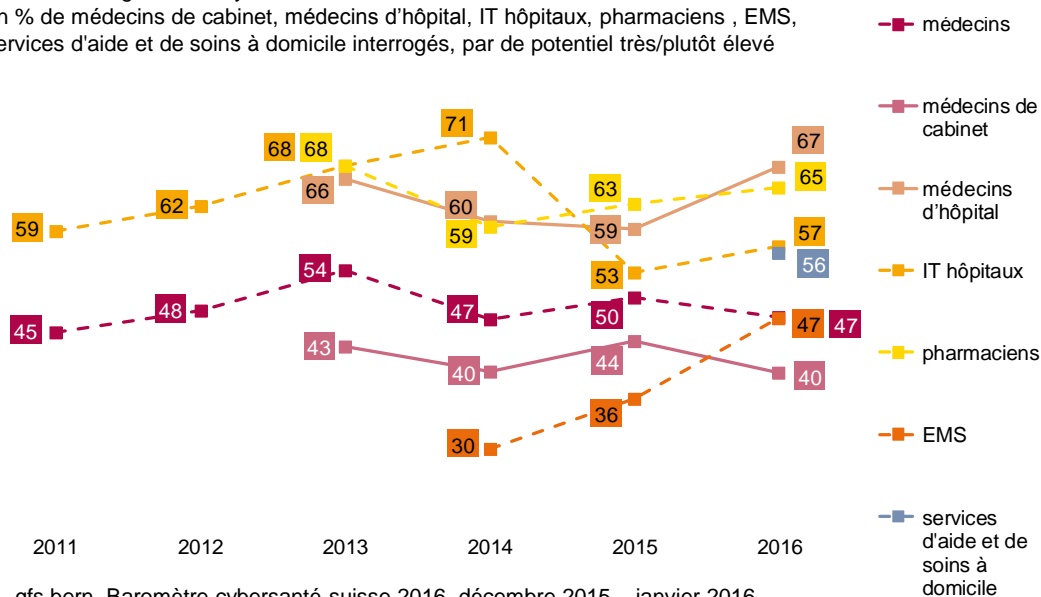
(N médecins = env. 610, N IT hôpitaux= env. 65, N pharmaciens = env. 400, N IT cantons = env. 20, N EMS = env. 415, N IT Curaviva= env. 15, N services d'aide et de soins à domicile = 199)

Le potentiel attribué à la cybersanté pour des améliorations dans l'environnement de travail personnel a également augmenté l'année dernière pour presque tous les professionnels de santé. Les médecins d'hôpital (67%), les pharmaciens (65%), les spécialistes informatiques dans les hôpitaux (57%) et aussi les services d'aide et de soins à domicile (NPO-Spitex) (56%) estiment que la cybersanté offre un plutôt voire un grand potentiel de changement. Là aussi, on constate de nouveau le changement le plus important pour les établissements médico-sociaux, qui, partant d'une position légèrement retardataire, rattrapent désormais rapidement voire dépassent les autres professionnels de santé pour ce qui est de la cybersanté. De plus, le graphique ci-dessous montre nettement qu'il n'est pas judicieux de loger tout le corps médical à la même enseigne. De toute évidence, une dynamique divergente se dessine notamment l'année dernière entre les médecins de cabinet et d'hôpital (les deux sous-groupes sont mis en relief par des lignes continues). Tandis qu'aucun autre groupe n'estime le potentiel de la cybersanté aussi élevé que les médecins d'hôpital, c'est exactement le contraire qui s'applique aux médecins de cabinet. Avec seulement 40% (potentiel très/plutôt grand), les médecins de cabinet sont le groupe qui voit le moins de potentiel d'amélioration.

Tendance concernant la comparaison du potentiel d'amélioration dans l'environnement professionnel

"Comment évaluez-vous le futur potentiel général pour des améliorations dans votre environnement professionnel grâce à la cybersanté?"

en % de médecins de cabinet, médecins d'hôpital, IT hôpitaux, pharmaciens, EMS, services d'aide et de soins à domicile interrogés, par de potentiel très/plutôt élevé



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2016, décembre 2015 – janvier 2016

(N médecins = env. 610, N médecins de cabinet = env. 370, médecins d'hôpital = env. 180, N IT hôpitaux = env. 65, N pharmaciens = env. 400, N EMS = env. 415, N NPO-Spitex = 199)

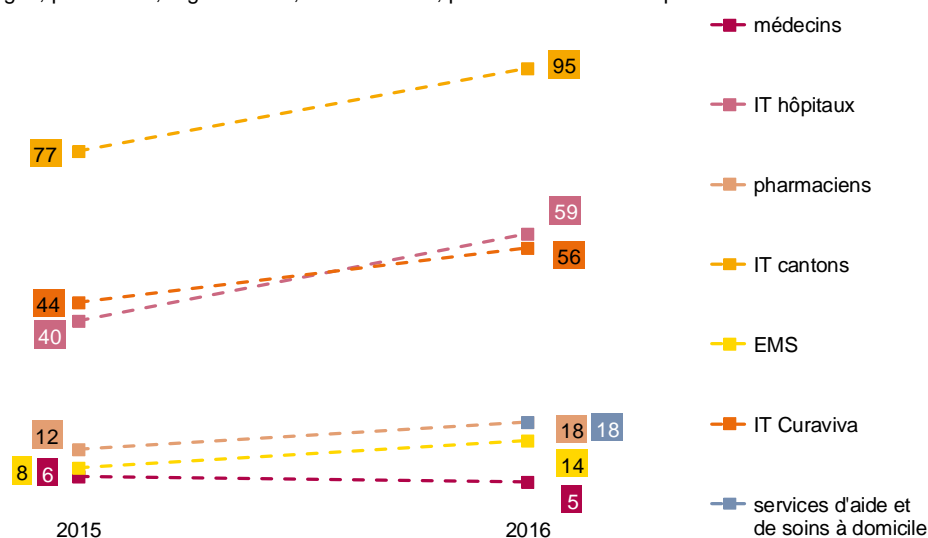
De toute évidence, la cybersanté a été acceptée par les professionnels de santé du système de santé suisse. Mais, sous de nombreux aspects, ce sujet en est encore à ses balbutiements en termes de notoriété, de formes d'utilisation et de possibilités et les différents acteurs ont toujours besoin d'explications et d'informations. Dans ce contexte, des majorités nettes de tous les professionnels de santé souhaitent aujourd'hui une formation dans le domaine de la cybersanté. Ceci est valable plus que jamais pour la plupart des acteurs – ici aussi, les médecins d'hôpital constituent la seule exception, puisqu'ils s'intéressent moins que par le passé à une formation ou à un perfectionnement dans ce domaine (62%, -2pp).

La diffusion et le succès de l'idée de cybersanté supposent notamment que les acteurs du système de santé, pour une part très atomisés jusqu'à présent, se mettent davantage en réseau. Le graphique ci-dessous prouve que ce thème évolue dans le bon sens: en dehors du corps médical, les différents professionnels de santé participent aussi de plus en plus à des projets d'implémentation régionaux ou cantonaux ou ont du moins la ferme intention de le faire dans les douze prochains mois.

Tendance concernant la participation à un projet de mise en oeuvre de la cybersanté

"Participez-vous à un projet régional ou cantonal de mise en oeuvre de la cybersanté?"

en % de médecins, IT hôpitaux, pharmaciens, IT cantons, EMS, IT Curaviva, services d'aide et de soins à domicile interrogés, part de oui, régional / oui, cantonal / oui, prévu dans les douze prochains mois



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2016, décembre 2015 – janvier 2016

(N médecins = env. 610, N IT hôpitaux = env. 65, N pharmaciens = env. 400, N EMS = env. 415, N IT cantons = env. 20, N IT Curaviva = env. 16, N services d'aide et de soins à domicile = 199)

Documentation électronique et mise en réseau

Quand on considère tous les professionnels de santé, il n'y a effectivement plus d'organisations qui ne disposent pas au moins en partie de systèmes électroniques pour l'enregistrement et la gestion de données de patients. Ainsi, 69% des médecins de cabinet gèrent aujourd'hui les antécédents médicaux (à ne pas confondre avec le dossier électronique du patient) de leurs patients entièrement ou en partie au format électronique et 6% au total l'envisagent du moins. Seulement 16% n'envisagent pas du tout une migration dans les prochains temps.

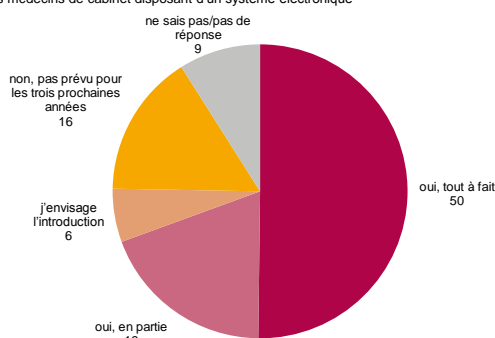
Bien que les solutions pour la documentation électronique individuelle des antécédents de patients, clients et habitants diffèrent en fonction des professionnels de santé, il existe quand même certains parallèles dans leur satisfaction à l'égard des systèmes: au moins une majorité relative, mais généralement absolue des professionnels de santé est satisfaite voire très satisfaite du système concerné. Avec 20%, la part des indécis (ne sais pas/pas de réponse) reste relativement grande pour presque tous les groupes. Enfin, pour les cinq groupes et en dépit des majorités satisfaites, il existe encore un besoin d'amélioration et 15 à 36% des personnes interrogées sont plutôt voire très insatisfaites. On remarquera quelque peu le groupe des pharmaciens, qui expriment plus leur opinion que les autres acteurs et dont le verdict compte parmi les plus positifs. Toutefois, ceci peut être dû au fait que les solutions sont ici un peu différentes que pour les autres groupes.

Graphique 4

Filtre concernant la disponibilité de dossiers médicaux électroniques

"Gérez-vous un dossier médical électronique pour gérer les données de vos patients?"

en % des médecins de cabinet disposant d'un système électronique

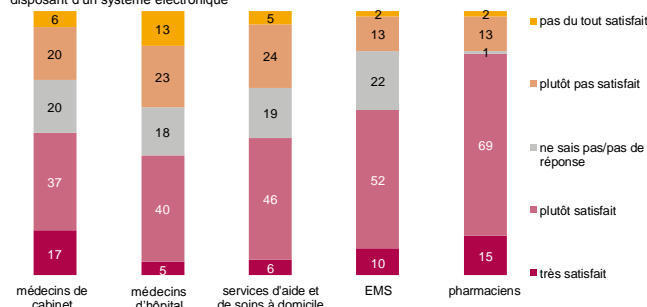


© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2016, décembre 2015 – janvier (n médecins de cabinet = 373)

Filtre concernant la comparaison de l'évaluation de la documentation électronique

"Comment évaluez-vous aujourd'hui le dossier médical électronique à votre disposition/la documentation électronique de votre hôpital (SIH)/votre documentation électronique de soins/votre dossier électronique des résidents/votre système informatique? En êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait ou pas du tout satisfait?"

en % de médecins de cabinet, médecins d'hôpital, services d'aide et de soins à domicile, EMS pharmaciens, disposant d'un système électronique



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2016, décembre 2015 – janvier 2016 (n médecins de cabinet = 373, n médecins d'hôpital = 132, n services d'aide et de soins à domicile = 196, EMS = 498, n pharmaciens = 374)

Parmi les professionnels de santé interrogés qui sont dans l'ensemble insatisfaits de leur documentation électronique, tous les sous-groupes sans exception citent le manque de fonctionnalité du système comme raison principale. La lenteur ou la complexité du système ont été citées tout aussi souvent. De plus, le prix joue notamment un rôle dans l'insatisfaction des pharmacies et des services d'aide et de soins à domicile à l'égard du système.

Tableau 1

Raisons de l'insatisfaction envers la documentation électronique*

Motif d'insatisfaction	Médecins de cabinet	Médecins d'hôpital	Pharmaciens	Etablissements médico-sociaux	Services d'aide et de soins à domicile**
Fonctionnalité insuffisante du système	1	1	1	1	1
Système trop lent	3	2	2	5	4
Système trop compliqué	2	3	4	2	3
Système trop cher	4	6	3	4	2
Protection des données non garantie	6	5	6	6	5
autres raisons	5	4	5	3	2
n (nombre d'insatisfaits)	98	48	58	77	56

* Raisons nommées par fréquence des mentions, ** «autres raisons» et «système trop cher» ont la même fréquence pour NPO-Spitex

© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2016, décembre 2015 – janvier 2016

Exemple de lecture: Exemple de lecture: Les pharmaciens nomment «fonctionnalité insuffisante du système» comme raison la plus fréquente de leur insatisfaction. La deuxième raison la plus fréquente est la lenteur du système, en troisième raison on reproche aux systèmes d'être trop chers. La complexité des systèmes est nommée en quatrième place, les «autres raisons» suivent en cinquième position et la peur pour la protection des données se situe en sixième et dernière position.

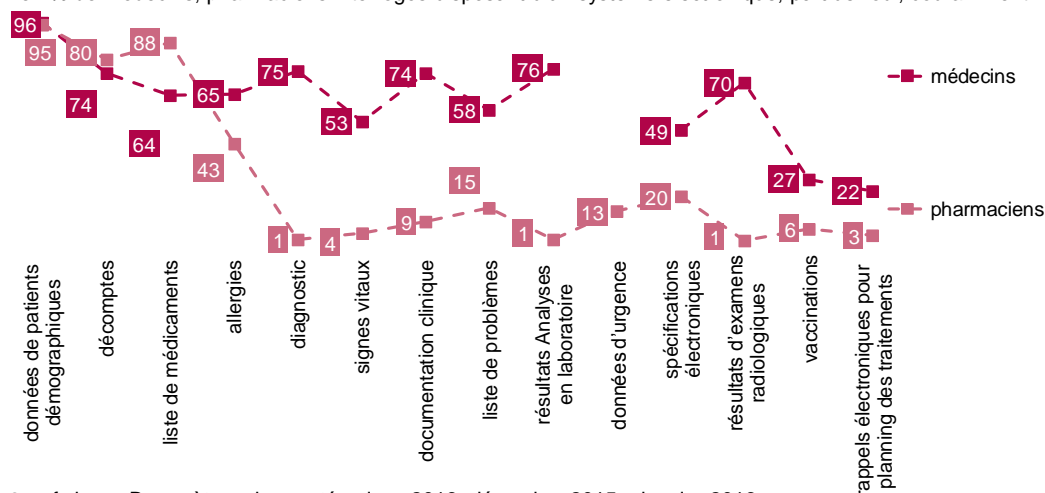
Le type de données cliniques générées par voie électronique et disponibles au sein des différentes institutions reste relativement constant chez les différents groupes d'acteurs et est généralement adapté aux différents champs d'activité. Une majorité du corps médical peut par exemple consulter de nos jours des données électroniques, de la documentation clinique aux aspects de sécurité, en passant par les résultats d'analyses de laboratoire, tandis que les pharmaciens peuvent surtout accéder à des données démographiques, des décomptes et des listes de médicaments.

Filtre concernant la comparaison de l'enregistrement des données dans l'organisation personnelle – médecins et pharmaciens

"Veuillez préciser si les catégories suivantes de données cliniques générées dans votre institution sont disponibles électroniquement pour des patients de votre institution. Veuillez distinguer entre les données enregistrées dans votre institution et celles destinées à des tiers à l'externe de votre institution."

"Les données sont enregistrées dans votre propre institution."

en % de médecins, pharmaciens interrogés disposant d'un système électronique, part de "oui, couramment"



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2016, décembre 2015 – janvier 2016
(n médecins = 553, n pharmaciens = 361)

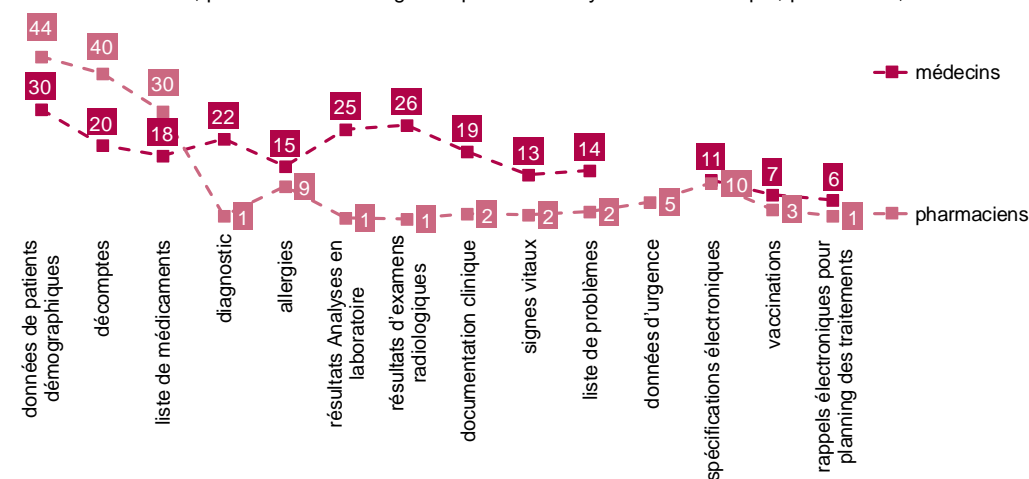
Les données nécessaires sont certes disponibles au sein des différentes organisations, mais il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne le passage aux autres institutions. Les données mentionnées ci-dessus ne peuvent la plupart du temps pas être reçues efficacement en dehors de l'institution personnelle. Cela s'applique sans distinction à tous les professionnels de santé (illustré à nouveau en bas avec l'exemple des médecins et des pharmaciens).

Filtre concernant la comparaison de la réception de données par des tiers externes à votre institution – médecins et pharmaciens

"Veuillez préciser si les types suivants de données cliniques générées dans votre organisation sont disponibles électroniquement pour des patients/habitants individuels de votre organisation. Veuillez distinguer entre les données enregistrées dans votre organisation et celles destinées à des organisations externes."

"Les données peuvent être transmises à des institutions externes."

en % de médecins, pharmaciens interrogés disposant d'un système électronique, part de "oui, couramment"

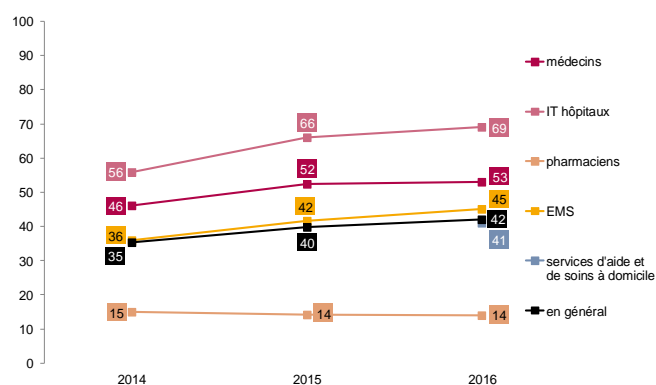


© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2016, décembre 2015 – janvier 2016
(n médecins = 553, n pharmaciens = 361)

Si on calcule un indice sur la base de données enregistrées et échangées en interne ou en externe, on obtient une image pertinente de la mise en réseau. La mise en réseau interne se présente relativement bien et elle augmente visiblement (voir graphique en bas à gauche). Certes, le bond au cours de l'année dernière n'est plus aussi fort qu'entre 2014 et 2015, mais on identifie quand même des progrès pour presque tous les professionnels de santé. Les services informatiques des hôpitaux restent constamment à la pointe en ce qui concerne la mise en réseau interne. Toutefois les pharmaciens constituent une exception car leur mise en réseau interne reste au même niveau depuis maintenant trois ans. Dans ces proportions, ils se distinguent aussi nettement des autres professionnels de santé. Dans la mise en réseau externe aussi, les pharmacies sont la lanterne rouge parmi les acteurs interrogés du système de santé. Toutefois, les différences y sont moins prononcées. À ce sujet, il faut toutefois souligner l'évolution dans les hôpitaux, où la mise en réseau externe augmente continuellement de toute évidence. Mais dans ce domaine, il reste beaucoup à faire pour tous les groupes de professionnels de santé.

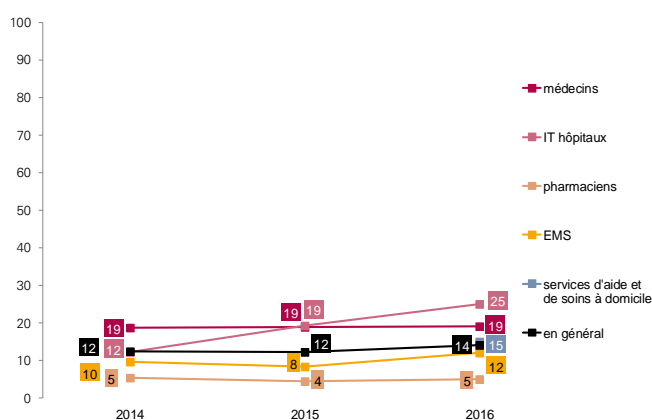
Graphique 7

Indice de réseau interne



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2016, décembre 2015 – janvier 2016
(N médecins = env. 610, N IT hôpitaux = env. 65, N pharmaciens = env. 400, N IT cantons = env. 20, N EMS = env. 415, N services d'aide et de soins à domicile = 199)

Indice de réseau externe



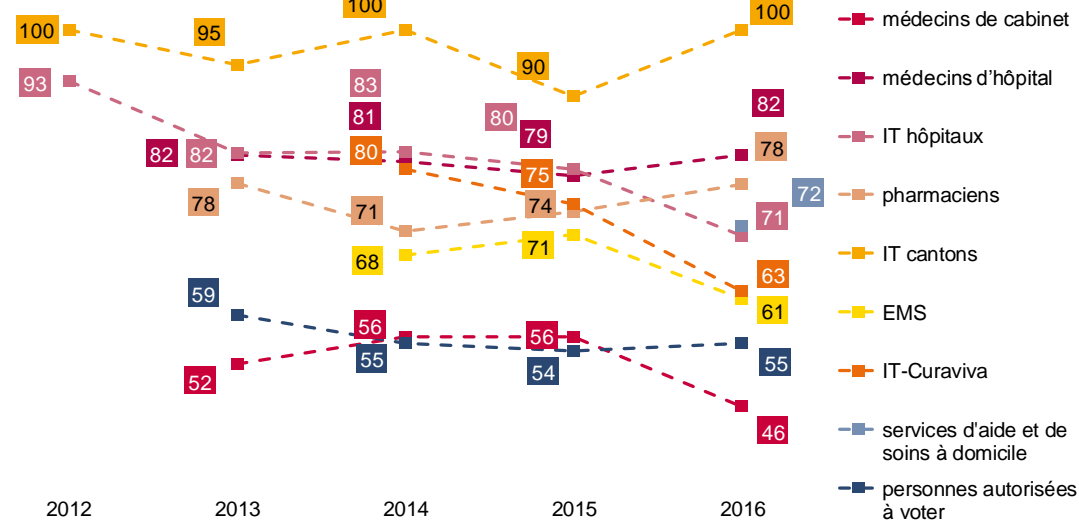
© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2016, décembre 2015 – janvier 2016
(N médecins = env. 610, N IT hôpitaux = env. 65, N pharmaciens = env. 400, N EMS = env. 415, N services d'aide et de soins à domicile = 199)

Introduction du dossier électronique du patient

Fondamentalement, presque tous les professionnels de santé (tout comme les personnes autorisées à voter) soutiennent en majorité l'introduction du dossier électronique du patient conformément à la loi adoptée par le Parlement le 19 juin 2015. Toutefois, le soutien chez certains professionnels de santé a connu une baisse relativement forte au cours de l'année dernière. Ce changement est particulièrement évident pour les établissements médico-sociaux (61%, -10pp), les services informatiques des hôpitaux (71%, -9pp) et les médecins de cabinet (46%-10pp). Chez les pharmaciens (78%, +4pp) et les médecins d'hôpital (82%, +3pp), le soutien reste à peu près constant ou augmente très légèrement à un niveau élevé. Ici, la répartition des différents intervenants du système de santé en deux groupes est certainement remarquable. Jusqu'à présent, les médecins de cabinet et les personnes autorisées à voter se montrent plutôt moins enthousiastes, tandis que le soutien est plus grand chez les autres professionnels de santé. Il reste à voir comment les évolutions vont se poursuivre au sein des différents groupes.

Tendance concernant la comparaison des avis sur l'introduction du dossier électronique du patient

"Êtes-vous en principe en faveur de l'introduction d'un dossier électronique du patient? Êtes-vous ..." en % en médecins de cabinet, médecins d'hôpital, IT hôpitaux, pharmaciens, IT cantons, maisons de retraite et de soins, IT Curaviva, services d'aide et de soins à domicile, personnes autorisés à voter interrogés, part de tout à fait/plutôt pour



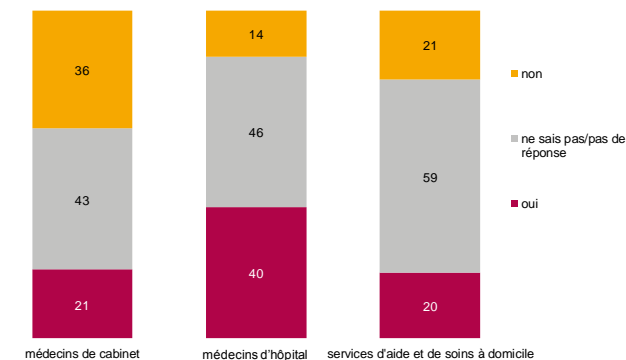
© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2016, décembre 2015 – janvier 2016
 (N médecins de cabinet = env. 400, N médecins d'hôpital = env. 180, N IT hôpitaux = env. 65, N pharmaciens = env. 400, N IT cantons = env. 20, N EMS = env. 415, N IT Curaviva = env. 15, N services d'aide et de soins à domicile = 199, N personnes autorisées à voter env. 1000)

Nous avons demandé au corps médical tout comme aux membres des services d'aide et de soins à domicile (NPO-Spitex) s'ils veulent effectivement proposer aussi eux-mêmes à leurs patients ou clients un dossier électronique du patient. De nos jours, ceci n'est visiblement le cas que pour une minorité de 20% (médecins de cabinet/NPO-Spitex) à quand même 40% (médecins d'hôpital). Près de la majorité des personnes interrogées sont encore indécises dans cette question. On espère avant tout que l'offre du dossier électronique du patient apportera une amélioration des processus, une plus grande disponibilité des données ainsi que plus de transparence.

Graphique 9

Offre future du dossier électronique du patient

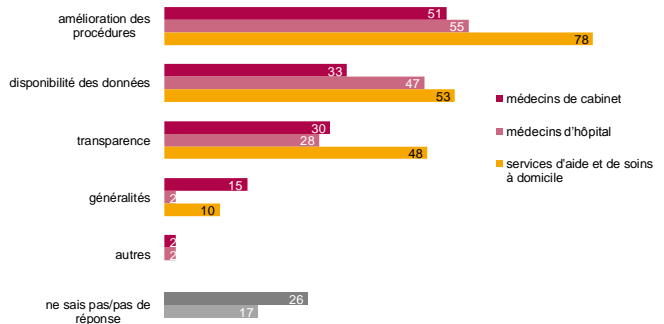
"Voulez-vous proposer à vos patients/clients, à l'avenir, un dossier électronique du patient?" en % de médecins, services d'aide et de soins à domicile interrogés



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2016, décembre 2015 – janvier 2016
 (n médecins = 594, n services d'aide et de soins à domicile = 199)

Filtre concernant la raison de l'offre du dossier électronique du patient

"Pourquoi voulez-vous proposer à vos patients/clients, à l'avenir, un dossier électronique du patient?" en % de médecins, services d'aide et de soins à domicile interrogés qui souhaitent proposer à l'avenir le dossier électronique du patient



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2016, décembre 2015 – janvier 2016
 (n médecins = 153, n services d'aide et de soins à domicile = 40)

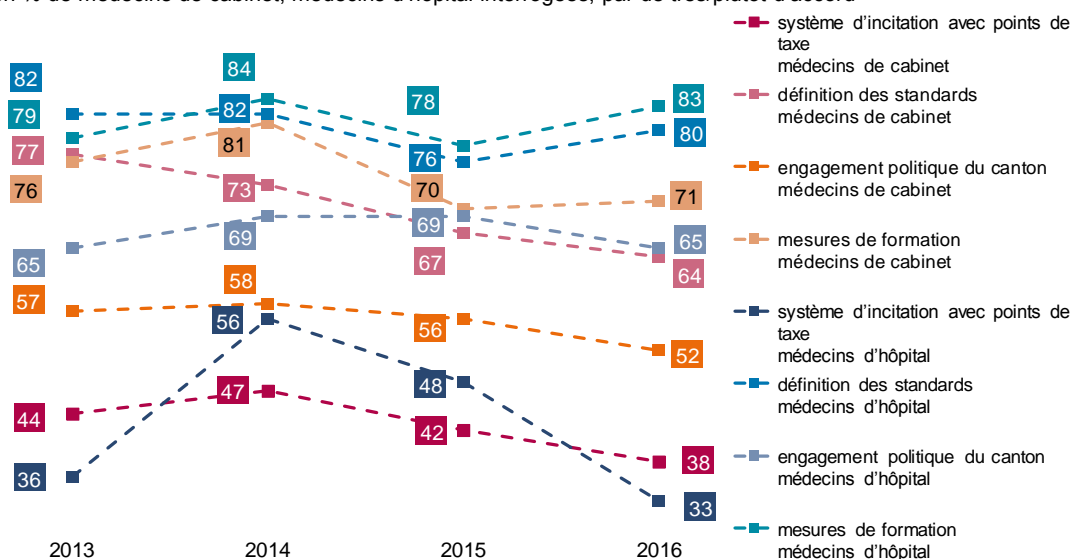
Il n'y a guère de différences évidentes entre l'ouverture d'esprit du corps médical de cabinet et d'hôpital en matière de cybersanté, de dossier électronique du patient et de numérisation. Dans ce sens, il est aussi moins étonnant que les différentes mesures envisagées pour l'introduction du dossier électronique du patient soient généralement un peu moins bien accueillies par les médecins de cabinet que par les médecins d'hôpital. En dehors de la suggestion d'un sys-

tème d'incitation avec des points tarifaires qui a perdu beaucoup de soutien chez les médecins d'hôpital ces dernières années, ce groupe soutient mieux les différentes mesures que les médecins de cabinet. Mais le fait que les mesures de formation et la définition des standards bénéficient notamment de plus de soutien que les systèmes d'incitation susmentionnés est pareil pour les deux groupes.

Graphique 10

Tendance concernant l'opinion sur les mesures d'introduction du dossier patient électronique du patient-médecins d'hôpital ou de cabinet

"Êtes-vous d'accord avec les éventuelles mesures suivantes d'introduction du dossier patient électronique?"
en % de médecins de cabinet, médecins d'hôpital interrogés, par de très/plutôt d'accord



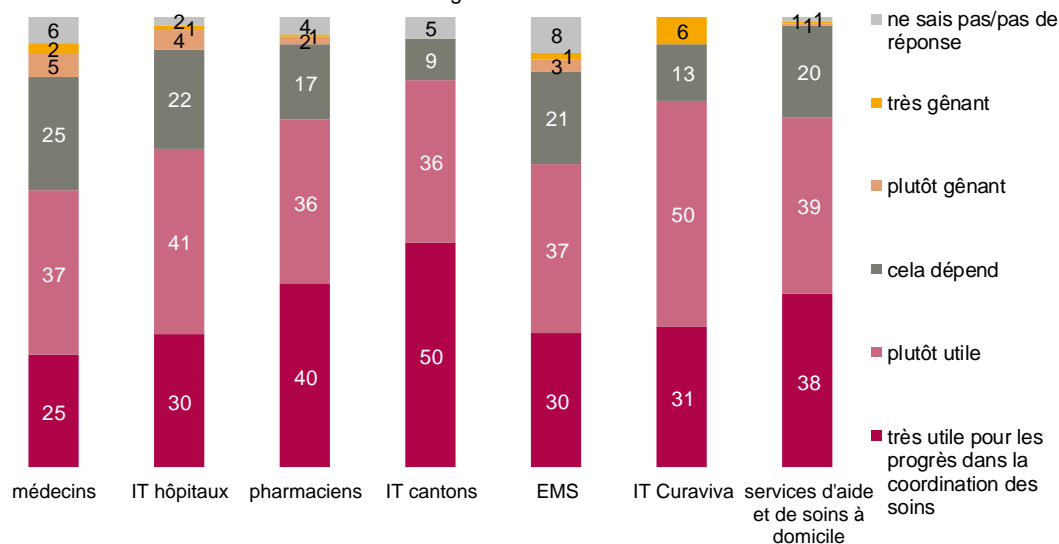
© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2016, décembre 2015 – janvier 2016
(N médecins d'hôpital = env. 370, N médecins d'hôpital = env. 180)

Bien que l'introduction du dossier électronique du patient ait perdu un peu de soutien, du moins dans certains groupes, de grandes majorités continuent d'estimer que celle-ci est utile au progrès de la coordination des soins (voir graphique 11 en bas). Presque personne ne considère cette évolution comme effectivement gênante – toutefois, dans la plupart des groupes, une part d'environ 20% continue de s'abstenir d'un avis concret, car, pour elle, c'est surtout la réalisation concrète qui compte.

Avis sur le dossier électronique du patient pour la coordination des soins

"À quel point selon vous le dossier électronique des patients aide-t-il à progresser dans la fourniture coordonnée de soins?"

en % de médecins, IT hôpitaux, pharmaciens, EMS, IT cantons, IT Curaviva, services d'aide et de soins à domicile interrogés



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2016, décembre 2015 – janvier 2016

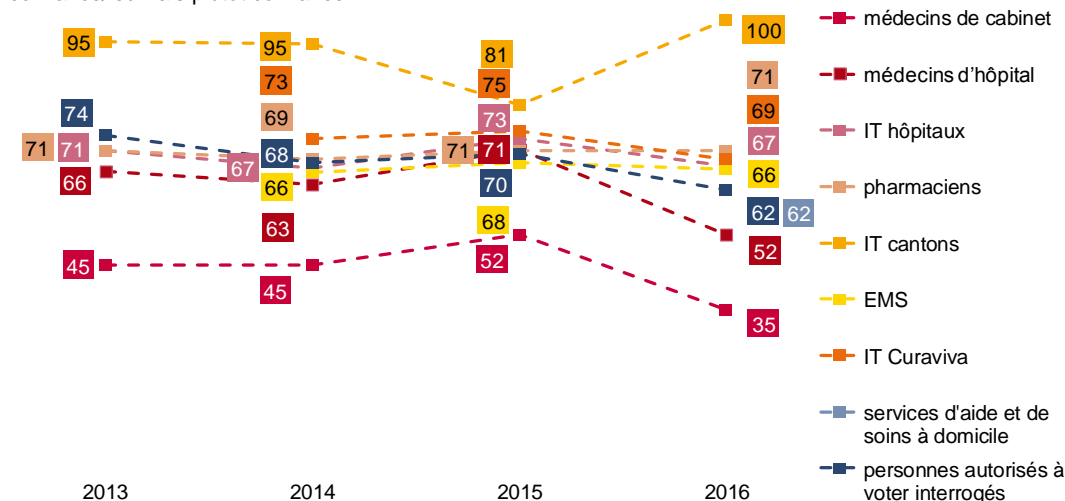
(N médecins= 594, N IT hôpitaux = 95, N pharmaciens = 374, N EMS = 498, N IT cantons = 22, N IT Curaviva = 16, services d'aide et de soins à domicile = 199)

Protection des données

Avec la numérisation du système de santé, la protection des données devient de plus en plus importante. Cet enseignement est également clairement souligné par le sondage de la population 2016. Dans l'ensemble, la population autorisée à voter en Suisse est en excellente compagnie avec la plupart des professionnels de santé pour ce qui est de la confiance exprimée à l'égard de la protection des données dans les services correspondants. Une nette majorité constante, quoique non bouleversante, fait plutôt ou tout à fait confiance aux organismes qui traitent les données de patients. Par contre, le corps médical est ici un peu plus prudent. C'est toutefois encore une faible majorité absolue des médecins d'hôpital qui fait confiance à la protection des données (52%), tandis que la confiance des médecins de cabinet diminue provisoirement de façon massive, de 52% l'année dernière à 35% cette année.

Tendance concernant la comparaison de la confiance dans le respect de la protection des données

"Quel degré de confiance accordez-vous aux services travaillant avec des données de patient/habitant à propos du respect de ces derniers de la protection des données concernant le dossier électronique du patient?"
 en % de médecins, IT hôpitaux, pharmaciens, IT cantons, EMS, IT Curaviva, services d'aide et de soins à domicile, personnes autorisées à voter interrogés, part de leur fais tout à fait confiance/leur fais plutôt confiance



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2016, décembre 2015 – janvier 2016

(N médecins d'hôpital = env. 370, N médecins d'hôpital= env. 180, N IT hôpitaux = env. 65, N pharmaciens = env. 400, N IT cantons = env. 20, N EMS = env. 415, N IT Curaviva = env. 15, N services d'aide et de soins à domicile = 199, N personnes autorisées à voter = env. 1000)

La comparaison entre la sécurité des données ressentie en cas d'enregistrement électronique et celle ressentie en cas d'enregistrement papier fait ressortir différentes convictions: d'une part, 64% des personnes autorisées à voter estiment très ou plutôt probable que des tiers non autorisés puissent accéder à des données médicales lorsque celles-ci sont enregistrées au format électronique. Si celles-ci sont enregistrées au format papier, 48% estiment qu'un accès abusif est très ou plutôt probable.

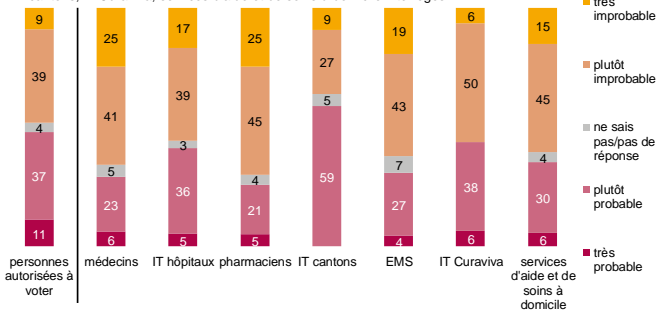
Contrairement aux personnes autorisées à voter, les professionnels de santé dans l'ensemble estiment moins probable que des tiers non autorisés puissent accéder à des données médicales. De plus, les services informatiques des hôpitaux et des cantons, comme le laisse supposer leur activité professionnelle, considèrent – de pair avec les établissements médico-sociaux – qu'un abus de l'enregistrement de données électroniques est dans l'ensemble moins probable qu'au format papier. Par contre, le corps médical, les pharmaciens et le service informatique de Curaviva estiment que l'abus d'enregistrements au format papier est moins probable.

Graphique 13

Protection des données déposées sous forme de documents papier

"Quelle probabilité y a-t-il, selon vous, que des tiers non autorisés puissent parvenir à consulter des données médicales relatives au traitement lorsque ces données sont déposées sous forme de **documents papier** auprès d'un professionnel de la santé ou dans son établissement?"

en % de personnes autorisées à voter, médecins, IT hôpitaux, pharmaciens, EMS, IT cantons, IT Curaviva, services d'aide et de soins à domicile interrogés

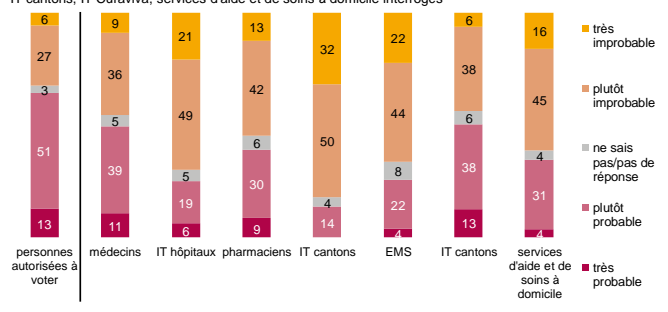


© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2016, décembre 2015 – janvier 2016
(N personnes autorisées à voter = 1212, N médecins= 594, N IT hôpitaux = 95, N pharmaciens = 374, N EMS = 498, N IT cantons = 22, N IT Curaviva = 16, services d'aide et de soins à domicile = 199)

Protection des données déposées sous forme de documents électroniques

"Quelle probabilité y a-t-il, selon vous, que des tiers non autorisés puissent parvenir à consulter des données médicales relatives au traitement lorsque ces données sont déposées sous forme de **documents électroniques** auprès d'un professionnel de la santé ou dans son établissement?"

en % de personnes autorisées à voter, médecins, IT hôpitaux, pharmaciens, EMS, IT cantons, IT Curaviva, services d'aide et de soins à domicile interrogés



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2016, décembre 2015 – janvier 2016
(N personnes autorisées à voter = 1212, N médecins= 594, N IT hôpitaux = 95, N pharmaciens = 374, N EMS = 498, N IT cantons = 22, N IT Curaviva = 16, services d'aide et de soins à domicile = 199)

De toute évidence, les professionnels sont fondamentalement d'accord sur les modes de transmission peu sûrs et sur ceux pour lesquels l'abus de données est par contre improbable. Mais l'étendue concrète de la confiance présente de légères différences. Dans l'ensemble, ce sont les e-mails normaux et la transmission par fax qui inspirent le moins confiance, suivis par les systèmes basés sur Internet. Le courrier traditionnel inspire une confiance nettement plus élevée et l'e-mail sécurisé est généralement perçu comme le meilleur moyen contre un accès abusif aux données.

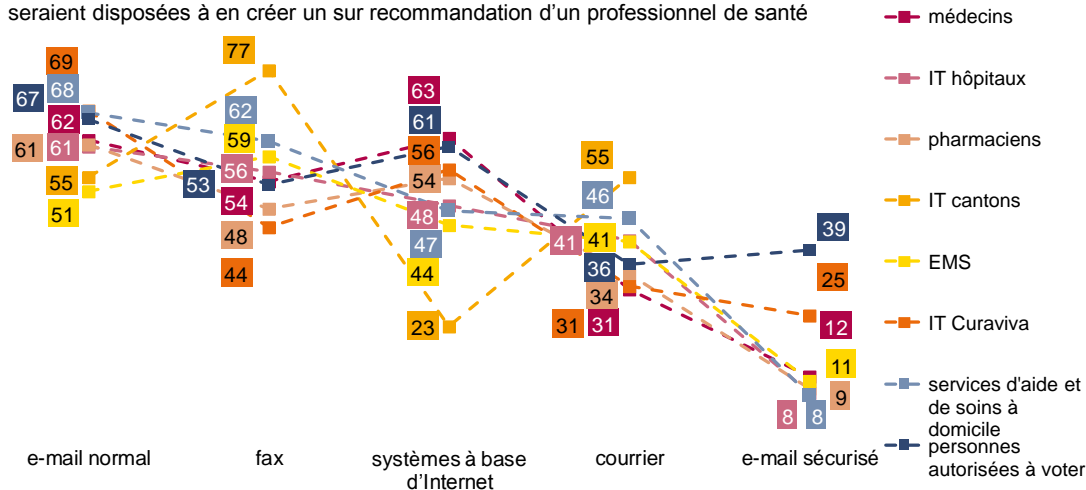
Graphique 14

Probabilité abus de données lors de la transmission – très/plutôt probable

"Quelle probabilité y a-t-il, selon vous, que des tiers non autorisés puissent parvenir à consulter des données médicales relatives au traitement lorsque ces données sont communiquées par la voie suivante entre des professionnels de la santé et leurs établissements?"

en % de médecins, IT hôpitaux, pharmaciens, IT cantons, EMS, IT Curaviva, services d'aide et de soins à domicile, part de très/plutôt probable

en % de personnes autorisées à voter qui créeraient et utiliseraient un dossier électronique du patient ou qui seraient disposées à en créer un sur recommandation d'un professionnel de santé



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2016, décembre 2015 – janvier 2016
(N médecins= 594, N IT hôpitaux = 95, N pharmaciens = 374, N EMS = 498, N IT cantons = 22, N IT Curaviva = 16, services d'aide et de soins à domicile = 199, n personnes autorisées à voter = 598)

Conclusion de l'étude

Nous résumons nos enseignements comme suit:

Enseignement 1:

La cybersanté continue de prendre pied dans le système de santé suisse. L'intérêt des professionnels de santé va croissant et on perçoit un potentiel d'amélioration plus large pour l'environnement de travail.

Enseignement 2:

Notamment au niveau immédiatement concerné de l'informatique, mais aussi parmi les autres professionnels de santé, on participe de plus en plus à des projets de mise en oeuvre de la cybersanté.

Enseignement 3:

Au sein du corps médical, il s'agit de différencier les questions concernant la cybersanté. Il y a en général de grandes différences entre les médecins d'hôpital et les médecins de cabinet. Tandis que la cybersanté et les différents processus de numérisation sont acceptés et soutenus dans les hôpitaux, les médecins de cabinet travaillent certes de plus en plus avec des dossiers médicaux électroniques, mais ils doutent aussi de plus en plus de l'utilité du dossier électronique du patient.

Enseignement 4:

L'introduction du dossier électronique du patient reste soutenue par une majorité des professionnels de santé. Toutefois, ce soutien a stagné voire baissé au cours de l'année dernière.

Enseignement 5:

La garantie d'un traitement responsable des données de santé reste essentielle pour le succès de la cybersanté en Suisse. Dans l'ensemble, on considère que la protection des données est diligente. Le corps médical fait nettement moins confiance au respect de la protection des données que le reste des professionnels de santé.

Enseignement 6:

Les services d'aide et de soins à domicile sont bien positionnés en matière de cybersanté. Ils ont l'esprit ouvert vis-à-vis des innovations envisagées, identifient le potentiel d'amélioration et se mettent en réseau là où c'est utile pour le travail personnel, du moins au sein de l'organisation. Mais il y a là aussi, tout comme pour les autres professionnels de santé, encore beaucoup à faire.

Base de données

Pour le sixième Baromètre cybersanté suisse réalisé sous mandat des InfoSocietyDays, nous avons interrogé, dans le cadre d'une étude en ligne, 594 médecins, 95 responsables informatiques d'hôpitaux, 374 pharmaciennes et pharmaciens, 498 responsables d'établissements médico-sociaux, 22 responsables informatiques au niveau des cantons, 16 responsables des associations cantonales de Curaviva ainsi que 199 collaborateurs des services d'aide et de soins à domicile (NPO-Spitex). Le sondage a été réalisé par téléphone du 1^{er} décembre 2015 au 31 janvier 2016. De plus, le corps médical avait la possibilité, sur cette période, de remplir le sondage sur papier et de le retourner par courrier.

Annexe

Équipe gfs.bern



LUKAS GOLDER

Responsable de projet senior, membre du directoire, politologue et expert des médias, MAS FH in Communication Management

Priorités:

Analyses de communication et de campagne intégrées, analyses d'image et de réputation, analyses de média/analyses d'effet de média, recherche sur la jeunesse et mutation de la société, votes, élections, modernisation de l'État, réformes de santé.

Publications dans des recueils, revues spécialisées, les quotidiens et sur Internet



CLOÉ JANS

Responsable de projet junior, politologue

Priorités:

Votes et élections, recherche sur la société, campagnes, analyse de thèmes et problèmes politiques, analyses de contenu de média, enseignement



STEPHAN TSCHÖPE

Responsable analyse et services, politologue

Priorités:

Coordination de prestations, analyse statistique complexe de données, programmations informatiques et de sondages, extrapolations, analyses de partis et structures avec des données agrégées, analyses de communication intégrées, visualisation



MARCEL HAGEMANN

Analyste de données, sociologue

Priorités:

Analyse de données et banques de données, programmations, analyses de communication intégrées, analyses de média, recherches, visualisations, extrapolations



ALEXANDER FRIND

Stagiaire, sociologue

Priorités:

Analyse de données, programmations, méthodes qualitatives, recherches, analyses de média, visualisations



JOHANNA LEA SCHWAB

Secrétariat et administration, employée de commerce CFC

Priorités:

PAO, visualisations, administration de projets, administration d'exposés

gfs.bern ag
Hirschengraben 5
Postfach
CH – 3001 Bern
Téléphone +41 31 311 08 06
Téléfax +41 31 311 08 19
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

L'institut de recherche gfs.bern est membre de l'Association suisse des recherches de marché et sociales et garantit de ne réaliser aucune entrevue avec des intentions ouvertes ou cachées de publicité, vente ou commande.
Infos complémentaires sur www.schweizermarktforschung.ch

